POSTER : PACKARD - DETROIT

# PACKARD AUTOMOTIVE PLANT **1** Localisation et Contexte Local MICHIGAN 2 Plan du site et Historique Aircraft Engine Heat Treating





La Rust Belt correspond à une région des États-Unis appelée auparau Manufacturing Belt. Il s'agit de la région industrielle du Nord-Este États-Unis qui s'étend de Chicago au littoral atlantique, et de la fro tière canadienne aux Appalaches. Le changement de nom s'est produ dans les années 1980. Le nouveau nom ("ceinture de la rouille" évoque le déclin des industries lourdes (sidérurgie) et de l'industrie automobile, fleuron de la réussite économique de la région au XXe siècle. Même si certaines villes ont réussi leur reconversion post-industrielle, la désindustrialisation s'est accompagnée d'une chute des emplois, d'un accru clossement de la pauvreté, d'un recut démographique et d'un rétrécissement urbain ("shrinking cities") dont



neresse à l'usine Packard, et l'a acheté 300 cou USD, il avait noresse à l'usine Packard, et l'a acheté 300 cou USD, il avait sour projet d'investir 80 millions d'USD afin de transformer a friche en lofts, hotels, clubs et 5PA, cependant en 2020, Palazuelo a renoncé à son projet et a vendu l'usine pour 5 millions USD. Le maire a donc pris en main la situation et décidé en 2021, que si l'usine ne faisait pas peau neuve pro-hainement elle serait entièrement détruite. A une échelle olus vaste, on trouve de nombreux projets d'agriculture, des nistituts de hautes technologies se sont implantes. Puis rappée par le destin, la ville de Détroit, est trouvée depuis 1020, par de nombreuse susines de voltures électriques et autonomes. Ainsi le Phénix pourrait bien dans quelques années renaître de ses cendres.

0



# ZAN

## UNE APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE POUR DÉFINIR LES CADRES DU PROJET

#### 1 Charte Graptsique

Dans un dessein de rendu professionnel pour un appel d'offre professionnel, nous avons choisi d'harmoniser nos rendus autour d'une charte graphique commune. Cette dernière comprend : un logo, une typologie, un code couleur pour une identification immédiate. Cette cohérence donnera le ton pour nos trayaux.



2 Géolocalisati

Une fois la base de données des permis de construire téléchargée, nous nous sommes rendus compte que la géolocalisation des permis grâce aux adresses pouvait s'avérer parfois approximative voire totalement erronée. Le cœur du problème se trouve dans la complexité des adresses, des préfixes, des numéros et parfois même des codes postaux des communes. Pour combler ce problème, nous avons tenté un protocole basé sur les parcelles cadastrales.

#### 5 Réalisation d'un poster

Chaque groupe s'est réparti une thématique à traiter sous la forme d'un poster de synthèse (localisation, méthode...). Ces posters constitueront un rendu final exhaustif sur notre méthodologie et nos réalisations



Suite à cette réunion, nous avons répartis les différentes notions à définir. Ces der-

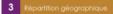
nières, au nombre de 18, nous permettront d'aborder le sujet à partir de bases

concrètes et dans un cadre défini.

Chaque notion au sein de cet état de

l'art est accompagnée de sa bibliogra-

O.R.W. TIBARTIBAL



Lors d'une première réunion, nous avons divisé le territoire d'étude de la métropole du Grand Nancy en 5 parts relativement équivalentes. Chaque division a été attribuée à un groupe en fonction des préférences/disponibilités. Cette répartition des sous-territoires de la métropole nous permet un travail d'étude et d'analyse plus fin. On retrouve sur cette carte notre territoire d'étude

Sub-bidgy (Sub-sub-bidgy)

Sub-sub-bidgy (Sub-sub-bidgy)

Sub-sub-

# **Enebis**



#### 6 OSM Map

Afin de faciliter le travail d'identification, des images aériennes ont été nécessaires. Cependant les images mises à disposition par les sources classiques manquent pour la plupart du temps de fréquence chronologique. Il a donc fallu trouver une source d'imageries aériennes rigoureuses afin d'observer le territoire depuis 2017. Nous avons donc utilisé la source OSM Map dans un format WMS.

#### Matrice AFOM

Le support utilisé pour la réalisation du diagnostic est le tableau AFOM, pour la réalisation du tableau, nous avons analysé des sujets ciblés, afin de simplifier nos recherches. Plusieurs parties ont été réalisées afin de diagnostiquer la transformation de l'espace engendrée : FORCES



DPPORTUNITES .

Réalisation d'un Atlas



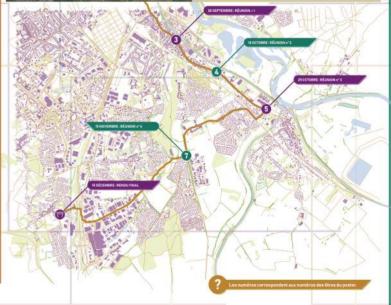
L'atlas est un inventaire de différentes cartes relatives au territoire. Toujours dans un but d'harmonie, une liste de thématique a été abordée et discutée entre les différents soumissionnaires. Chaque groupe prépare ses données au prépare puis ces dernières sont fusionnées afin de créer une multitude de cartes afin de représenter le territoire sous toutes ses coutures.

L'objectif final est de recenser les permis et ainsi étudier l'impact des nouvelles constructions à l'échelle du territoire métropolitain. Dans ce cadre, nous allons analyser l'impact de ces constructions sur l'espace urbain à partir de la constitution d'une grille d'analyse. Celle-ci, sous la forme d'un audit, est constituée de différents indicateurs représentant les bonnes et les mauvaises pratiques urbanistiques.



#### 10 Expérience du Terrai

Au terme de la constitution de natre grille d'analyse, nous prévayons d'effectuer des sorties de terrain afin de confirmer l'efficacité réelle de cette dernière. Par ailleurs, tout au long de notre processus de réalisation, nous avons effectué des sorties de terrain afin de mieux appréhender notre teritoire et ses enjeux et ainsi concrétiser notre démarche théorique.







ÉTUDE : BIODIVERSITÉ

# FORMES BÂTIES ET FORMES DE NATURE DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

IDENTIFICATION, QUALIFICATION ET APPROCHE PROSPECTIVE À L'AIDE DE LA CARTOGRAPHIE





Préparé par BRINGARD France, HELMER Maxime, SCHRAMER Typhaine, TRAN Dawa & YIGIT Burak. étudiants de M2 GAED spécialité TRAM



I / Contextualisationa) Présentation de la commandeb) Cadrage de l'étude

II/ Statistiques et observations
a) Répartition à l'échelle de la forme urbaine
b) Observation entre forme urbaines & formes
végétales
c) Méthodes utilisées

III/ Étude de cas

a) Diagnostic des zones susceptibles d'être
imperméabilisées
b) Préconisations







# I - À PROPOS DE LA COMMANDE

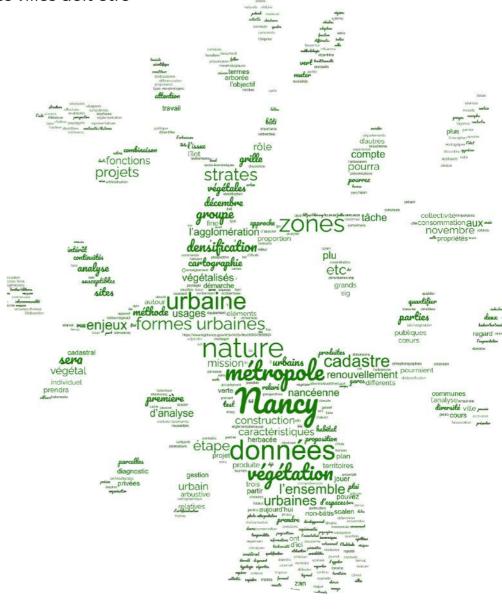
Avec la loi Climat & Résilience de 2021, les communes sont désormais dans l'obligation de revoir leurs politiques d'urbanisme, en effet avec comme objectif la zéro artificialisation nette des sols, la manière de concevoir et d'aménager les villes doit être

complétement repensée.

Afin de pouvoir apporter des débuts de solution à la SCALEN, la promotion de Master 2 GAED à pour mission d'observer les liens entre formes urbaines et formes végétales au sein de zones potentiellement densifiables.

Avec une approche spatiale et temporelle, il sera possible d'observer les différents enjeux qui relient artificialisation des sols et biodiversité

Vous trouverez au sein de ce dossier des éléments de types statistiques, cartographiques et des analyses qualitatives afin de répondre au mieux à la commande..



# II - CADRAGE DE L'ÉTUDE

Actuellement Grand Nancy est en constitution de PLUi, elle doit donc prendre en compte les règlementations liées à la loi Climat et résilience de 2021, d'où est issue la démarche ZAN.

Dans ce cadre, elle a comme objectif de stopper l'étalement urbain. Cela nécessite de construire en densifiant renouvellement urbain et/ou remplissage des dents creuses.

A partir des données fournies par la Métropole, nous allons identifier la tâche verte (espace public et privé) par photo interprétation au sein d'une forme urbaine..

"En milieu urbain, la concurrence entre les enjeux de préservation de la biodiversité et de la densification du territoire est particulièrement développée. Dans une optique d'aide à la décision, une meilleure connaissance des zones les plus conflictuelles est requise" (Crombette, 2016)

Les objectifs de notre étude sont :

- Relire les formes urbaines au regard de la végétation et des formes de la nature.
- Qualifier les interfaces formées entre bâti et végétal au sein de la métropole.
- Évaluer les parcelles à enjeux

## **BIBLIOGRAPHIE**

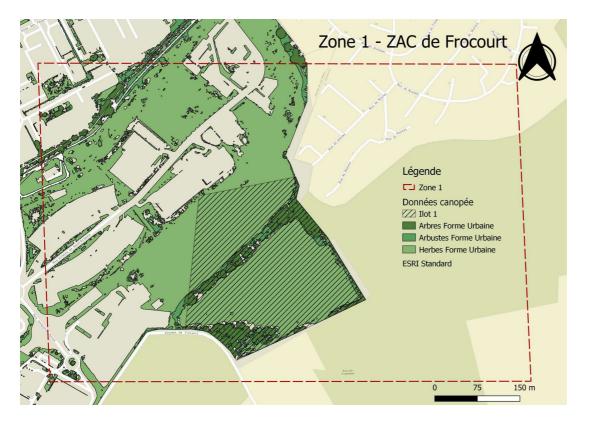
- Aduan, (2013). Diagnostic stratégique des sites ATP Rencontre avec l'Association Nancy-Brabois Technopôle [Fichier PDF].(agencescalen.fr)
- Pauline Crombette. Contribution des technologies satellitaires Pléiades à l'étude des trames vertes urbaines : entre maintien des connectivités écologiques potentielles et densification des espaces urbains. Géographie. Université Toulouse le Mirail Toulouse II, 2016. Français. (NNT : 2016TOU20032). (tel-01503506v2)

## FORME URBAINE CHOISIE

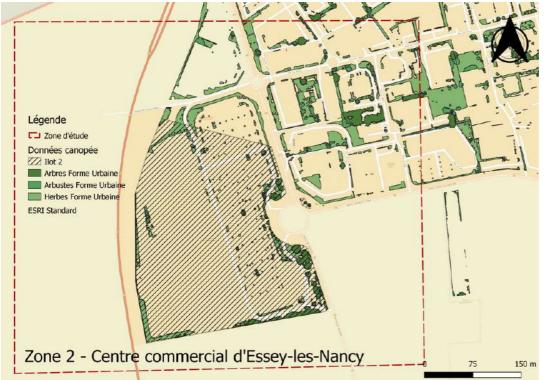
Parmi les différentes formes urbaines proposées, notre groupe à choisie la forme urbaine relatives aux activités économiques.

- Habitat individuel continu
- Habitat individuel discontinu
- Grands ensembles
- Grands îlots des XIXe et XXe siècles.
- Activités économiques
- Equipements
- Centre-ville dense (Nancy et anciens cœurs villageois

# DIMENSION CARTOGRAPHIQUE 2 PARCELLES ANALYSÉES PAR LE SIG



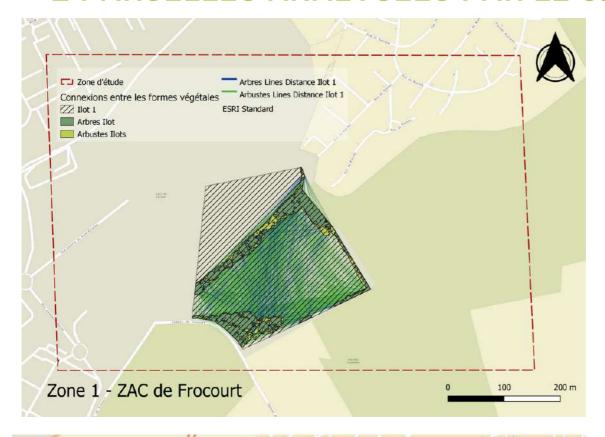
Nous avons testé notre grille sur deux zones d'activité de l'unité urbaine.



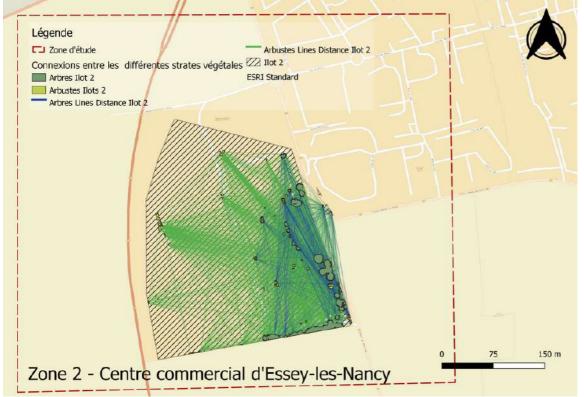
Ces deux parcelles sont très opposées, d'une part la première possède un fort potentiel végétal et d'autre part, la seconde carte relève une faible part de végétal présente dans la couverture du sol.

Réalisation: BRINGARD France & TRAN Dawa - Sources Données MNG, data.gouv BD Topo

# DIMENSION CARTOGRAPHIQUE 2 PARCELLES ANALYSÉES PAR LE SIG



Nous avons choisis de représenter uniquement les strates arborées et les strates arbustives car la présence de la couche herbe faussait la carte du fait de la surreprésentation des entités.

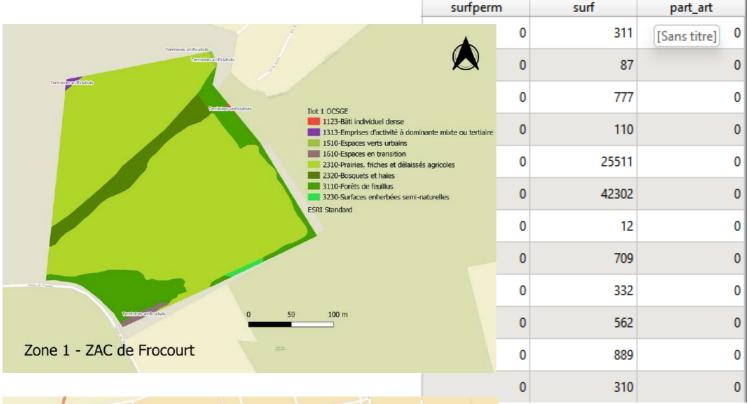




Lors du protocole, nous devions réparer les géométries car elles étaient défectueuses. Sans ce traitement, la suite des opérations était impossible.

Réalisation: BRINGARD France & TRAN Dawa - Sources Données MNG, data.gouv BD Topo

# DIMENSION CARTOGRAPHIQUE 2 PARCELLES ANALYSÉES PAR LE SIG







Nous avons pu
recenser des erreurs
au sein de la
réalisation de ce
protocole, en effet
en voulant ajouter
un champ du nom
de "part\_art", le
calcul ne s'est pas
fait correctement
car la valeur prise en
compte était égal à

Réalisation: BRINGARD France & TRAN Dawa - Sources Données MNG, data.gouv BD Topo

# MÉTHODE(S) UTILISÉE(S)

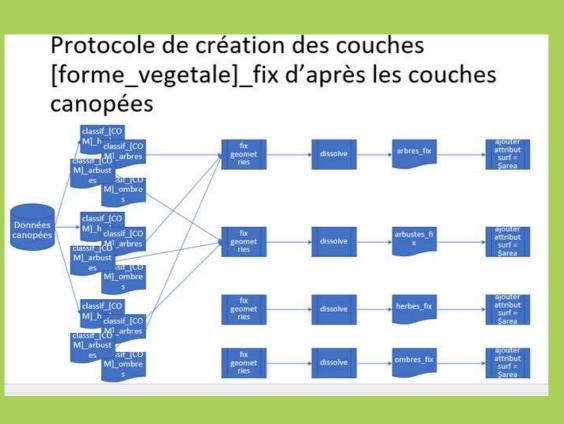
#### 2 approches:

- spatiale (cartographique): interactions bâti/végétal, regard, quantification
- temporelle : mutabilité des tissus urbains en lien avec les temporalités de la végétation (gestion, saisonnalité)

### <u>Étapes</u>:

- Analyse cartographique
  - o Choix de la forme urbaine
  - Quantification de la proportion d'espace/de surface végétalisée
  - o Analyse fine : Étude de cas
- Diagnostic
- Constitution d'une grille d'analyse
- Propositions opérationnelles

## Voici un exemple de diapositive du protocole SIG



Deux collègues à nous se sont pencher sur la manière cartographique la plus adaptée pour pouvoir analyser le rapport entre forme urbaine et forme végétale. Un protocole SIG a été conçu afin de nous orienter dans cette démarche.

# PRÉSENTATION DU RAPPORT ENTRE FORMES URBAINES ET FORMES VÉGÉTALES SOUS DEUX ANGLES :

# 1. Statistiques des différentes strates végétales dans la forme urbaine retenue

\*\*\*\*\*\*

llot 1	Arbre	Arbuste	Herbe
Valeurs uniques	347	3127	52
Moyenne	123.98	136.86	53.12
Somme	90387. 26	875964. 38	6428.1 O
Q1	50.05	65.50	1.72
Q3	177.76	206.05	95.27

Ces statistiques sont issues d'un traitement SIG, à la suite du protocole sur qgis, nous avons pu récupérer des statistiques relatives aux formes végétales de nos deux parcelles.



Analyzed field: distance

Count: 729

Unique values: 347

NULL (missing) values: 0

Minimum value: 0.0

Maximum value: 312.4218035252202

de la couche' arbre'

Range: 312.4218035252202 Sum: 90387.26483682137

 Sum: 90387.26483682137
 Q1
 46.62
 58.57

 Mean value: 123.98801760880846
 Q3
 137.41
 171.84

llot 2	Arbre	Arbuste	Herbe
Valeurs uniques	407	4721	19903
Moyenne	93.98	117.36	133.63
Somme	79043. 16	1127216.3 2	53988 44.33
Q1	46.62	58.57	72.12
Q3	137.41	171.84	190.64

# DIMENSION QUALITATIVE 2 PARCELLES ANALYSÉES PAR LE DIAGNOSTIC





## **OBJECTIF**

Quantifier les espaces en fonction de leurs natures et déterminer l'inscription de notre forme urbaine et végétale

#### LES PARCELLES

• Parcelle 1 : Le technopole Nancy-Brabois

• Parcelle 2 : Le dynapole Ludres-Fléville

## **CONTEXTE TERRITORIAL**

Ces territoires ATP sont historiquement assis sur des sites d'activités (ZAC ou lotissements), créés dans les années 1970 afin d'accueillir le développement de la vie économique locale. Leur attrait réside principalement dans les avantages offerts par l'offre foncière, la concentration d'entreprises d'un même secteur d'activité dans une zone géographique génératrice d'effets externes positifs, les équipements et l'accessibilité aux infrastructures.

Aujourd'hui, le technopole et le dynapôle voient leurs spécialisations se renforcer.

#### Des objectifs communs:

- La dynamisation et la valorisation des entreprises
- La sécurité des personnes et des biens
- L'amélioration de la signalisation
- Les conditions d'accueil et de vie
- Les infrastructures de transport et de communication
- La qualité de l'environnement et des espaces verts (Source : dynapole.eu)



Le Technopôle Nancy-Brabois est un site d'entrée d'agglomération qui va connaître de nouvelles implantations ainsi que de nouveaux projets de densification. Il se trouve de fait au cœur de la relance de la démarche technopolitaine, avec pour objectifs de : Renforcer l'animation par des moyens appropriés (ex : Maison du technopôle), Accroître les fonctions technopolitaines (transfert de technologie, développement de l'entreprenariat, réseaux européens...), Mettre à niveau les parcs immobiliers les plus vétustes (rénovation, plan de cheminements, efficacité énergétique...). (Source : SCALEN)

Face à la raréfaction du foncier sur le territoire, réflexion autour du devenir des dernières parcelles disponibles sur la zone. Le dynapôle possède une volonté collective de "spécialisation du territoire et de coopération entre entreprises" à partir de la création d'un écosystème local et performant d'écologie industrielle (valorisation des déchets).

# PRÉSENTATION DES PARCELLES

## Parcelle 1: Le technopole Nancy-Brabois,

Zone spécialisée services aux entreprises, santé, action sociale

#### LES CARACTÉRISTIQUES

- Communes de Vandoeuvrelès-Nancy et Villers-lès-Nancy
- Surface de la parcelle : 66 ha
- Création du site d'activités : 1979
- Maître d'ouvrage : Grand Nancv
- Aménageur : Solorem
- Desserte TC : lignes 1, 6, 8, mobistan, stan express
- Desserte autoroutière : A33

#### Zone étudiée



## **DIAGNOSTIC**

- Ce site possède un fort potentielle de mutation lié à l'attractivité de la zone pour les entreprises de technologie de pointe. Dans un contexte d'urbanisation durable, il est important de prévoir un développement et une densification en lien avec les enjeux liés au maintien de la biodiversité au sein des espaces végétalisés.
- Le technopole compte deux biomes distincts. Le premier, en lien avec la pelouse calcaire du plateau de Brabois s'organise autour des bâtiments sur les parcelles les plus au nord et compte de nombreuses espèces héliophiles. Le deuxième, à l'ouest, est un biome de forêt majoritairement feuillue, influencé par la proximité avec la forêt de Haye.
- Ces deux formes végétales possèdent des potentiels de biodiversité différents ainsi que des espèces végétales et animales propres.

#### **PRECONISATIONS**

Dans un contexte de densification certaines parcelles pourraient se trouver convoiter. Néanmoins, elles possèdent les enjeux nécessaires au développement de la biodiversité sur la zone et doivent être protégées. C'est le cas des parcelles en jaune.

Afin d'améliorer la biodiversité, il est nécessaire de conserver une trame verte sur ce territoire. Celle-ci pourrait être idéale.



# PRÉSENTATION DES PARCELLES

## Parcelle 2 : Le Dynapole Ludres-Fléville,

Zone spécialisée commerce de gros, transport logistique et industrie

#### LES CARACTÉRISTIOUES

- Communes de Fléville-
- Surface de la parcelle : 175 ha (valide)
- Création du site d'activité :

- Desserte TC: lignes 11, 14, TER
- Desserte autoroutière : A330.

#### Zone étudiée



### **PRECONISATIONS**

## DIAGNOSTIC

- Victime de son attractivité, le site du Dynapole a connu une forte expansion ces dernières années. Dans un contexte de parcelles demande de constructibles corrélé volonté de densifier afin de réduire l'emprise au sol des constructions, il est nécessaire de préserver des espaces de biodiversité. Il ne reste plus que quelques parcelles disponibles sur le territoire du Dynapole.
- Les espaces végétalisés se font également rares. On observe grands ensembles deux végétaux : la forêt au sud-ouest ainsi que les parcelles en herbe au nord.
- Ces parcelles vont surement être convoitées dans un futur proche. Néanmoins elles possèdent des potentiels notables.

Parmi les parcelles à fort enjeux liés à la biodiversité, nous avons ciblé les parcelles en jaune ci-dessous. Le premier ensemble, au nord, s'il était valorisé et protégé permettait une continuité transversale maintenant un corridor écologique. Ce dernier pourrait permettre la circulation de la faune entre les espaces est et ouest. La seconde parcelle est recouverte de forêt et possède une forte biomasse qu'il serait judicieux de préserver afin de maintenir un espace tampon entre la forêt au sud et la zone d'activité.







FRANCE BRINGARD

**MAXIME HELMER** 



TYPHAINE SCHRAMER



DAWA TRAN

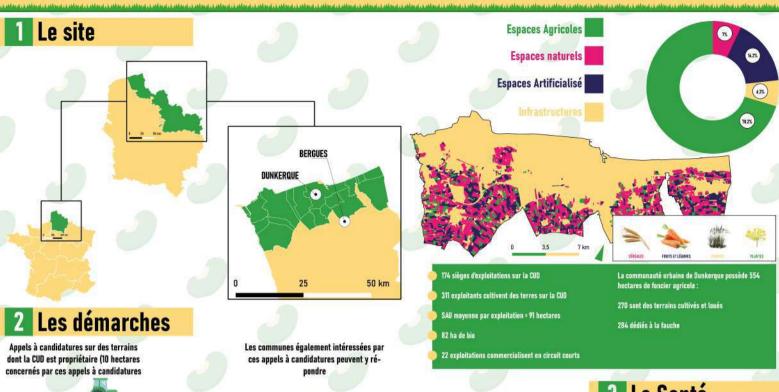


BURAK YIGIT



## Le PAT de la CU de Dunkerque (59) : Redynamiser le territoire par l'innovation locale

Nous souhaitions remercier monsieur Pierre Roger, responsable du PAT sur la CU de Dunkerque, qui a pris le temps de répondre à nos questions lors de notre entrevue



Conventions de partenariat (Chambre d'agriculture, Bio en HdF, Chambre des métiers et de l'artisanat, A pro Bio, Terre de

Liens, A Petits Pas).

Ateliers techniques animés par Bio en HDF et la Chambre d'Agriculture.





Soutien financier des agriculteurs pour la transition agricole (suppression CTE pour les coopératives agricoles, rémunération des services environnementaux, etc.)



## Les Initiatives

Soutien des fermes urbaines (Grande-Synthe, projet sur Gravelines, serre urbaine sur Loon-Plage...)



Soutien aux associations (incroyables comestibles, la forêt qui se mange, etc.). Continuer à promouvoir l'organisation d'événements (semaine du végétal à Rosendael, Jard'in'Bart, Ferme en ville à Gravelines en 2019, fête paysanne, etc.).

Relocaliser l'agriculture ainsi que l'alimentation dans les territoires

Réunir et fédérer les acteurs d'un territoire dans leurs diversités pour construire une stratégie

PAT **Projet Agricole Territorial** 

Les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

Les PAT sont généralement piloter par les collectivités territoriales

Création d'un service ali-

mentation-santé

Soutient des lors de l'ins-

tallation d'agriculteur,

# 3 La Santé

Etude sur la qualité des aliments : recherche des pesticides, métaux lourds, HAP et des dioxines. Une vingtaine d'aliments retenus (fruits, lé-gumes, viande, œuf...), à proximité des unités industrielles et plus éloi-

Un travail de fond se poursuit avec l'Espace santé du littoral(ESL), dans le cadre du contrat local de santé. Les diététiciens et les animateurs ac-compagnent les habitants qui en éprouvent le besoin sur des pratiques alimentaires plus favorables à la santé.

Une étude de fond, également financée dans le cadre du PNA, a été lancée avec tULCO sur l'analyse des polluants dans les aliments produits locale-ment (fruits, légumes, œufs,viande et poissons). Ce travail de fond sur 5 ans permettra de donner, en toute transparence, les concentrations de polluants dans les denrées produites sur le territoire.

obligations à l'échelle nationale. Le ler novembre 2018, à été publié au journal officiel la loi n°2016-738 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricale et aliment laire ainsi que dans le cadre d'une alimentation saine, durable et accessible à tous. Catel oi aborde la thématique de l'alimentation dans sa globalité, mais impose en particulier des contraintes pour les gestionnaires de la restauration collective.

50% de produits sous signes d'origine et de qualité dans la restauration collective publique, au plus tard le 1er janvier 2022.

Obligation de proposer, au moins une fois par semaine, un menu végétarien, pour les gestionnaires, publics ou privés, des services de restauration collective scolaire

Intensification de la lutte contre le gaspillage alimentaire

Interdiction des contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en plastique en restauration collective, au plus tard le 1er janvier 2025

Interdiction des bouteilles d'eau en plastique (mais également des pailles, verres, etc) dans les services de restauration collective.

## 5 Avantages









légumes ont le temps de d'atteindre la maturité, pour révêler tout leur potentiel dans votre assi Des conseils sur la conservation et la preparation de vos aliments,

de la part de ceux qui s'y connaissent le plus : les producteurs

Pourquoi développer les circuits courts?

Moins d'énergie dépensée et nécessaire pour le transport des aliments, donc moins de pollution. Des emballages réduits : il est moins nécessaire de protéger les produits durant leur transport, et on peut même acheter ses légumes ou fruits en lots - 412

Projet de halle alimentaire couverte en centre d'agglomération, inauguration prévue fin 2024